



HAL
open science

La Guinée contemporaine entre autocratie électorale et pouvoir militaire : éléments d'une trajectoire

Vincent Foucher

► **To cite this version:**

Vincent Foucher. La Guinée contemporaine entre autocratie électorale et pouvoir militaire : éléments d'une trajectoire. *Politique africaine*, 2023, n° 169 (1), pp.11-32. 10.3917/polaf.169.0011 . hal-04380052

HAL Id: hal-04380052

<https://hal.science/hal-04380052>

Submitted on 8 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vincent Foucher

La Guinée contemporaine entre autocratie électorale et pouvoir militaire : éléments d'une trajectoire

Alpha Condé a pris le pouvoir en 2010, après des élections calamiteuses, marquées par la faible légitimité des institutions électorales et une ethnicisation du politique. Ce legs pesant a marqué ses mandats, aboutissant finalement au coup d'État de 2021, l'autoritarisme militaire se légitimant des échecs de l'autoritarisme électoral de Condé comme ce dernier s'était légitimé des échecs de la transition militaire qui l'avait précédé. Ces deux autoritarismes ont en commun la force qu'ils tirent de la rente minière et la persistance de l'ethnicisation du politique. Face à ces autoritarismes s'affirme des résistances, une « colère » populaire, par moment encadrée et organisée par un mouvement citoyen, le Front national pour la défense de la constitution (FNDC).

Le 5 septembre 2021, un coup d'État militaire a chassé le président Alpha Condé. Élu à la tête du pays en 2010 après une carrière d'opposant qui l'avait mené à l'exil et en prison, ce dernier était supposé mettre un terme à la longue expérience autoritaire qu'a connue le pays depuis son indépendance en 1958. En 2021, pour la première fois, la Guinée a assisté à un changement de régime qui n'était pas déterminé par un pur hasard biologique – la mort naturelle de son président (l'élection remportée par Alpha Condé en 2010 n'a pas été une exception à cette règle car elle était venue clore la transition militaire de 2008-2010, elle-même conséquence de la mort du général-président Lansana Conté fin 2008). En 2021, donc, pour la première fois de l'histoire du pays, un président en exercice était vaincu par un coup d'État. Cette défaite est survenue alors même que le régime semblait avoir passé le cap des tempêtes politiques liées à l'élection de Condé pour un troisième mandat très contesté. L'opposition et le Front national pour la défense de la constitution (FNDC), un mouvement « citoyen » qui avait mené la lutte contre le troisième mandat, semblaient usés par la police, la justice et la prison. Le pays connaissait par ailleurs un boom des revenus miniers et des investissements importants s'annonçaient encore dans le secteur.

Cet article vise à caractériser la trajectoire du régime Condé. D'abord, essentiellement un régime qui entre de plus en plus nettement dans la catégorie de l'« autoritarisme électoral » tel que défini par Andreas Schedler, à savoir un régime qui « joue le jeu des élections multipartites en organisant des élections périodiques pour désigner la tête de l'exécutif et de l'assemblée nationale législative » mais où « les principes libéraux-démocratiques de liberté et d'équité » sont violés « de façon si profonde et systématique que les élections y sont plus des instruments du pouvoir autoritaire que des instruments démocratiques¹ ». Ensuite, un État qui garde une force singulière grâce à une économie politique fondée sur les ressources minières. Aussi, une ethnicisation du politique qui s'est imposée à Condé et qu'il a, avec d'autres, alimentée. Enfin, la montée de résistances, une « colère » populaire que le FNDC a encadrée et organisée puissamment². Je tenterai également d'éclairer la trajectoire politique de la Guinée depuis la prise de pouvoir de la junte militaire, le Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD). Le texte se fonde sur le suivi soutenu que j'ai mené de la situation en Guinée entre 2011 et 2015 en tant qu'analyste pour l'ONG International Crisis Group, ce qui m'a permis de mener de nombreuses missions de recherche dans ce pays (environ 6 mois au total), sur les contacts entretenus depuis lors et sur une

1. A. Schedler, « The Logic of Electoral Authoritarianism », in A. Schedler (dir.), *Electoral Authoritarianism: The Dynamics of Unfree Competition*, Boulder, Lynne Rienner, 2003, p. 3.

2. C. Monga, *Anthropologie de la colère. Société civile et démocratie en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1994.

enquête menée en 2022 avec le journaliste Tangi Bihan pour la rédaction d'un rapport sur le FNDC³.

Le double legs de 2010 : des institutions électorales fragiles, une ethnicisation du politique

Alpha Condé a accédé au pouvoir en 2010 au terme d'une élection très disputée, avec un double legs pesant : un défaut de crédibilité des institutions électorales et une ethnicisation du politique. Les 11 années de présidence d'Alpha Condé en ont été profondément affectées, et elles n'ont pas soldé, loin de là, cet héritage problématique.

Le scrutin de 2010 devait mettre un terme à 50 années de dictature. La libéralisation politique concédée par le général-président Lansana Conté dans les années 1990 n'avait pas convaincu et la présidentielle de 1998 s'était même conclue par l'emprisonnement du principal candidat d'opposition, Alpha Condé, pendant 28 mois. À la mort de Conté en 2008, les militaires avaient pris le pouvoir en violation de l'ordre constitutionnel pour assurer la « transition » qu'ils affirmaient nécessaire. Le chef de la junte, le capitaine Moussa Dadis Camara⁴, avait vite été tenté de rester au pouvoir – après tout, Lansana Conté lui-même, alors chef d'état-major de l'armée, avait fait de même à la mort de Sékou Touré, qui avait dirigé le pays de 1958 à 1984. Tout a basculé avec l'effroyable massacre, accompagné de violences sexuelles de masse, commis par la soldatesque de la junte lors d'un meeting d'opposants rassemblés pour protester contre le projet de Camara, le 28 septembre 2009⁵. Camara avait essayé de faire porter la responsabilité sur un de ses subalternes qui avait tenté de le tuer mais n'était parvenu qu'à le blesser gravement. Évacué à l'étranger et impliqué dans un massacre à l'écho mondial, Camara était hors-jeu. Sous la direction du général Sékouba Konaté, la junte achevait rapidement son règne et organisait le premier tour des élections en juin 2010.

Condé s'y présentait auréolé de son parcours d'opposant, mais lors de ces élections les mobilisations politiques se sont faites en bonne part sur des bases ethno-régionales, et c'est l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) de Cellou Dalein Diallo, l'ancien Premier ministre de Lansana Conté, qui est sortie en tête du premier tour. Le parti a obtenu des scores spectaculaires en Moyenne-Guinée, zone avec une population peul importante. Condé et son parti, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), ont pour leur part fortement mobilisé en Haute-Guinée, zone de peuplement malinké. Chaque parti ne manquait pas de dénoncer l'ethnisme de l'autre, et des épisodes de violence à connotation ethno-politique se sont produits durant le processus électoral, heureusement tempérés par des solidarités interethniques actives⁶. Les résultats eux-mêmes ont été contestés de toutes parts, et plus encore au deuxième tour, lorsque Condé, qui avait rallié une bonne partie des perdants du premier tour, l'a emporté sur Cellou Dalein Diallo. Les partisans de Diallo n'ont pas été convaincus. Il faut dire que le deuxième tour a été organisé dans des conditions encore plus chaotiques que le premier, en novembre 2010, donc avec des mois de délai, alors que le

3. V. Foucher et T. Bihan, *Le Front national pour la défense de la constitution (FNDC) : un mouvement citoyen face à un régime autoritaire*, National Democratic Institute, 2022.

4. Un des atouts essentiels de Camara pour diriger la junte était l'étendue de ses réseaux dans l'armée, qu'il entretenait grâce à ses fonctions de responsable du carburant, une ressource centrale dans les jeux clientélares.

5. Sur le massacre, voir par exemple les textes rassemblés dans la sixième partie de FIDH et RFI, *Mémoire collective. Une histoire plurielle des violences politiques en Guinée*, Paris, FIDH/RFI, 2018.

6. Voir par exemple S. Diallo, « Politique, ethnicité et violence : les événements d'octobre 2010 à Siguiri », in FIDH et RFI (dir.), *Mémoire collective...*, op. cit., p. 270-282.

président de la commission électorale en personne était condamné à un an de prison pour fraude électorale⁷.

Le poids de l'ethnicité sur la scène politique a surpris, d'autant plus que beaucoup avaient en mémoire les mobilisations inter-partisanes et inter-communautaires qui avaient marqué la fin du régime de Lansana Conté et le règne de la junte⁸ – lors du massacre du 28 septembre, les principaux partis politiques avaient tous dans l'assistance des membres éminents⁹. On sait comment la libéralisation du politique et la compétition qu'elle suscite peuvent favoriser la mobilisation des mémoires autochtones et ethniques par des entrepreneurs politiques¹⁰. Dès la période coloniale, les colons ont théorisé l'idée que la Guinée était composée de quatre terroirs spécifiques, distincts par la géographie, le climat, la langue, les systèmes de production et la composition ethnique¹¹. Ces quatre ensembles ethno-régionaux sont la Basse-Guinée ou Guinée maritime, supposée soussou, la Moyenne-Guinée, supposée peul, la Haute-Guinée, supposée malinké, et la Guinée forestière, supposée appartenir à une galaxie de groupes ethniques dits forestiers comme les Loma, les Guerzé ou les Kissi. Cette représentation quadripartite, qui ne va bien sûr pas de soi, a été largement appropriée par les Guinéens – elle était par exemple centrale dans la politique de représentation de l'histoire de la Guinée sous Sékou Touré. Les Guinéens qualifient ainsi les quatre régions de « naturelles » – difficile de ne pas penser à la critique que la sociologie bourdieusienne fait de toutes les revendications en « nature », affirmant au contraire leur caractère historique, artificiel et politique¹². Le poids relatif des différentes communautés, mais aussi leurs contours exacts, sont sujets à controverse et à interprétations¹³. Mémoires retravaillées de conflits anciens, conflits noués autour de la redistribution des opportunités opérée par l'ordre colonial et postcolonial et instrumentalisations par des entrepreneurs politiques s'étaient combinés dès la

7. Sur l'ensemble de la séquence électorale de 2010, on pourra lire le rapport très complet du Carter Center, *Observer les élections présidentielles de 2010 en Guinée. Rapport final*, Atlanta, Carter Center, non daté.

8. Sur les mobilisations de la fin de l'ère Conté, voir M. McGovern, « Janvier 2007 – Sékou Touré est mort », *Politique africaine*, n° 107, 2007, p. 125-145. Dans un bon texte de synthèse sur la situation politique guinéenne paru en 2008, la chercheuse Michelle Engeler ne parlait quasiment pas d'ethnicité, mentionnant seulement, et rapidement, l'existence d'un réseau soussou au sein de l'armée. M. Engeler, « Guinea in 2008: The Unfinished Revolution », *Politique africaine*, n° 112, 2008, p. 87-98.

9. Mentionnons cependant que l'absence d'Alpha Condé, représenté par certains de ses principaux adjoints, n'a pas manqué de susciter une lecture ethnocomplotiste, les partisans de Dadis Camara accusant Condé d'avoir utilisé des militaires malinké pour provoquer le massacre et délégitimer Camara. Sur le « style » complotiste en Guinée, voir S. Fioratta, « Conspiracy Theorizing as Political Practice in Guinea », *Africa*, vol. 89, n° 3, 2019, p. 457-478, ainsi que les travaux en cours de Joschka Philipps.

10. J.-F. Bayart, P. Geschiere et F. Nyamnjoh, « Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique », *Critique internationale*, n° 10, 2001, p. 177-194.

11. O. Goerg, « Couper la Guinée en quatre ou comment la colonisation a imaginé l'Afrique », *Vingtième siècle*, n° 111, 2011, p. 73-88. Plus généralement, sur l'ethnisation politique en Guinée, voir V. Foucher, « Ethnisation, violences et mémoires en Guinée », in FIDH et RFI (dir.), *Mémoire collective...*, op. cit., p. 254-269.

12. P. Bourdieu, « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 35, 1980, p. 63-72.

13. La dernière enquête disponible, une enquête par sondage d'une qualité discutable, date de 1955. Les groupes dits « côtiers » représentaient alors 15,5 % de la population ; les Peul « et assimilés » 28,6 %, les Malinké « et assimilés » 30,9 % et les Forestiers 18 %. Haut-Commissariat général de l'Afrique occidentale française, *Étude démographique par sondage en Guinée, 1954-1955. Résultats définitifs. Tome 1*, Haut-Commissariat général de l'Afrique occidentale française, 1955, p. 82. Le sens de la notion d'« assimilés » est évidemment discutable : quid des Peul mandinguophones du Wassolon ? Et quid des descendants d'esclaves, souvent d'origine non peul, mais parlant peul, au Fouta-Djallon ? D'autres chiffres, parfois assez différents, circulent. Sur la base du recensement de 1967, qui ne comprenait pas d'indication d'ethnicité, Claude Rivière fournit des chiffres différents : 38 % de Peul et assimilés, 22 % de Malinké et assimilés et 13,5 % de Soussou et assimilés. Il ne donne pas de mesure pour les Forestiers et n'explique pas les principes ayant guidé son estimation. C. Rivière, *Mutations sociales en Guinée*, Paris, M. Rivière, 1971, p. 30.

première libéralisation de l'espace politique, à l'époque coloniale tardive, suscitant déjà des violences entre partis opposés¹⁴.

Dans la postcolonie, à l'exception peut-être des groupes dits « côtiers », c'est-à-dire issus de la zone littorale, comme les Soussou et les Baga, il s'est trouvé dans chaque communauté des entrepreneurs identitaires pour alimenter une mémoire douloureuse, pour consolider un ressentiment¹⁵. C'est en particulier le cas parmi les Peul et les Malinké, les deux groupes ethniques les plus importants du pays. Un très vif débat n'en finit pas de se prolonger sur la figure et l'action de Sékou Touré, fortement identifié aux seconds, sa communauté d'origine¹⁶. Les tensions entre Touré et l'élite politique peul, souvent issue de l'aristocratie religieuse du Fouta-Djallon, ont commencé dès les années 1950 et ont débouché dans les années 1970 sur des diatribes violentes et publiques de Touré lui-même à l'encontre des Peul, qu'il accusait notamment de « racisme¹⁷ ». Le débat est ouvert sur la réalité des persécutions subies par la communauté peul et l'on sait que Touré n'était guère tendre envers les élites de la communauté malinké, mais cet épisode aura marqué la communauté peul – il aura même participé à sa construction en tant que force politique, puisque celle-ci s'est fortement mobilisée en 2010 autour de Cellou Dalein Diallo au nom de cette mémoire douloureuse¹⁸. Quant à la communauté malinké, elle garde la mémoire des violences qui avaient frappé l'élite malinké de Conakry à la suite de la tentative manquée de coup d'État de chefs militaires malinké contre le président Lansana Conté en 1985. C'est en acceptant de se faire porteur de cette mémoire qu'Alpha Condé avait constitué son fief électoral en Haute-Guinée dans les années 1990. Face à une communauté peul dont beaucoup de membres se sentaient forts du fait du poids numérique et économique de celle-ci et qui étaient convaincus que leur « tour » était venu, le camp d'Alpha Condé a mobilisé à demi-mot sur le registre « Tout sauf un Peul ». Ce discours pouvait mobiliser un peu partout en Guinée puisque les Peul sont très présents dans un secteur sensible, le commerce grand et petit, à travers tout le pays. Les tensions sont montées si fortement en 2010 qu'elles ont, on l'a vu, suscité des violences. Elles ont même occasionné une visite du conseiller spécial des Nations unies pour la prévention du génocide qui, s'il a écarté le risque de génocide, a confirmé la montée de violences inter-ethniques¹⁹.

La présidence Alpha Condé : un autoritarisme électoral et néo-patrimonial

Ayant remporté les élections dans ce contexte difficile, Alpha Condé s'est retrouvé dans une position fragile dès sa prise de fonction. Pour gouverner, il a utilisé les techniques de

14. E. Schmidt, *Mobilizing the Masses: Gender, Ethnicity and Class in the Nationalist Movement in Guinea, 1939-1958*, Portsmouth, Heinemann, 2005, chapitre 6.

15. A. Arieff et M. McGovern, « "History Is Stubborn": Talk about Truth, Justice, and National Reconciliation in the Republic of Guinea », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 55, n° 1, 2013, p. 198-225.

16. C. Pauthier, « L'héritage controversé de Sékou Touré, "héros" de l'indépendance », *Vingtième siècle*, n° 118, 2013, p. 31-44.

17. A. M. Sow, « Conflits ethniques dans un État révolutionnaire, le cas guinéen », in J.-P. Chrétien et G. Prunier (dir.), *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala/ACCT, 1989, p. 387-404.

18. Sur le feuilletage de significations que recouvre cette mémoire, voir S. Fioratta, *Global Nomads: An Ethnography of Migration, Islam, and Politics in West Africa*, Oxford, Oxford University Press, 2021 ; J. F. Straussberger, *The "Particular Situation" in the Futa Jallon: Ethnicity, Region, and Nation in Twentieth-Century*, Thèse de doctorat, New York, Columbia University, 2015. Reste à faire l'histoire de la façon dont, parmi les figures de la communauté peul, Cellou Dalein Diallo, pourtant associé à un régime Conté décrédibilisé, s'est imposé. Son réseau dans la classe politique et d'affaires et à l'international et son ascendance prestigieuse (il est issu de l'aristocratie religieuse du Fouta-Djallon) sont sans doute des facteurs importants.

19. Special adviser to the Secretary General on the Prevention of Genocide, « Report on his Mission to Guinea from 7 to 22 March 2010 », 2010.

gouvernement en place – l'autoritarisme électoral et un néo-patrimonialisme en partie ethnicisé et ethnicisant. La continuité a d'ailleurs été perceptible à travers la composition du personnel politico-administratif, puisque si Condé a gouverné avec des membres historiques du RPG et des Guinéens de la diaspora, il a également coopté plusieurs figures notables du régime Conté.

La rémanence des logiques néo-patrimoniales est documentée dans le présent dossier de *Politique africaine* aussi bien par Abdoulaye Somparé et Ester Botta Somparé à propos de l'université de Kankan que par Anna Dessertine et Kabinet Fofana à propos des camps militaires. Dans une situation caractérisée par une rareté des ressources (dans les casernes, ce sont ainsi parfois les soldats eux-mêmes qui doivent se procurer leurs tenues militaires, qui sont donc souvent composées de bric et de broc), l'État est le site d'une compétition vive pour les opportunités économiques formelles et informelles – et parfois aussi illégales. L'accès à ce qu'on pourrait appeler, après Max Weber, les « chances de vie » – promotions mais aussi stages et missions à l'étranger, fonctions disposant d'un budget autonome ou permettant de capter des ressources privées – est souvent politique et crée des chaînes de loyauté. Le poste de recteur – c'est « un poste RPG », confie un acteur de la scène académique de Kankan – et les postes de commandement dans les zones aurifères, où l'armée assure la sécurité en échange de l'appropriation privée d'une partie de la rente minière, sont particulièrement prisés.

Sous Condé comme avant, la quête de loyauté néo-patrimoniale est en partie guidée par des logiques ethniques. Les ministères stratégiques ainsi que les commandements opérationnels dans l'armée sont donc très majoritairement tenus par des Malinké²⁰. Face à la question ethno-régionale, le régime a fait peu de concessions. Condé a repris un temps l'agenda de la « réconciliation nationale » qui avait été ouvert à la toute fin du régime Conté²¹, mais la persistance d'un climat politique délétère – et notamment la mort de dizaines d'opposants, en très grande majorité peul, lors des manifestations de l'opposition – a vidé cet effort de substance²². À travers une manœuvre symptomatique mais mal connue, que Gabriel André évoque dans sa contribution au présent numéro, Condé a un temps essayé d'activer les clivages en Haute-Guinée, dans le fief de l'UFDG, entre l'aristocratie peul et les lignages serviles d'origine souvent différente (et notamment les Djallonkés, autochtones supposés). Condé a ainsi encouragé la mobilisation du « Manden Djallon », un mouvement qui insistait sur l'identité entre Djallonké et Malinké. Cette tentative ne semble cependant pas avoir porté ses fruits, l'UFDG ayant conservé son hégémonie sur la Moyenne-Guinée au fil des élections. Cette hégémonie (et l'hégémonie symétrique du RPG en Haute-Guinée) confirme bien la valence de l'ethnicité pour une partie des Guinéens, au moins dans les moments électoraux. Les mobilisations dans l'espace politique au sens strict ont ainsi souvent fonctionné selon ce clivage ethnique. On a même vu, en 2013, alors que la controverse sur les élections législatives était à son comble, des jeunes de certains quartiers de Conakry s'organiser pour contrôler les identités des entrants sur une base ethnique²³.

20. Dans l'armée, c'est aussi le cas des postes de commandement opérationnel, qui ne sont pas toujours les plus visibles.

21. Fédération internationale pour les droits humains, « Lancement des consultations nationales en Guinée : poser les bases de la réconciliation » [en ligne], FIDH, 30 mars 2015, <<https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/guinee-conakry/guinee-lancement-des-consultations-nationales-poser-les-bases-de>>, consulté le 4 juillet 2023.

22. Amnesty International, « Guinée : marcher et mourir. Urgence de justice pour les victimes de répression des manifestations en Guinée » [en ligne], Amnesty International, 1^{er} octobre 2020, <<https://www.amnesty.org/fr/documents/afr29/2937/2020/fr/>>, consulté le 4 juillet 2023. L'UFDG a entretenu cette mémoire, créant un « carré des martyrs » dans le quartier majoritairement peul de Bambéto, à Conakry.

23. Entretien avec des responsables d'organisations de défense des droits humains, Conakry, juin 2014.

Mais ni le jeu politique ni le jeu social ne sauraient se résumer à ces logiques ethniques. D'abord, il y a, pour les hommes politiques qui comptent, toujours deux espaces : l'espace de la communauté, où l'on prend soin de montrer que l'on est porteur de la mémoire communautaire, et l'espace national, où chacun affirme sa loyauté envers une Guinée unie dans la diversité et accuse l'autre d'ethnocentrisme. Ainsi, en Guinée, « l'ethno », c'est toujours l'Autre. Les autorités elles-mêmes ont toujours le souci de démontrer une volonté d'inclusion. La primature n'a jamais été confiée à un Malinké, le gouvernement a toujours compris des membres venus de toutes les principales communautés du pays, y compris des Peul, à des fonctions importantes et l'opposition elle aussi insiste sur son caractère multiethnique. Par ailleurs, toute une série de liens personnels viennent « disperser » la force du vecteur ethnique. Ainsi, les recrutements dans l'armée effectués en Guinée forestière sous Moussa Dadis Camara avaient inclus des non-Forestiers qui s'étaient appuyés sur des liens d'amitié et d'alliance ou avaient acheté leurs places auprès des responsables du recrutement²⁴. Ensuite, les bénéficiaires des jeux ethniques sont souvent de petites minorités au sein de chaque communauté²⁵. Enfin, la Guinée reste marquée par l'effort de construction nationale initié sous Sékou Touré – Anita Schroven et Christoph Kohl évoquent la mémoire proprement nationale d'une « souffrance partagée » et Mike McGovern d'une « paix socialiste », même s'il s'interroge sur la durabilité de ce sentiment maintenant que les conditions qui l'ont alimentée ont disparu²⁶. Si elle est présente dans les grands moments politiques, l'ethnicité n'est pas une variable dominante dans la vie quotidienne.

Il faut toutefois accorder une place à part à la Guinée forestière. Dans cette zone, qui était une « *frontier* » au XIX^e siècle²⁷, un espace interstitiel entre entités politiques avec des réserves foncières, les affiliations et les identités se sont durcies à partir de l'époque coloniale. Les fluidités classificatoires ont disparu pour laisser la place à la rigidité de la gestion coloniale des identités²⁸. Dans ce front pionnier agricole et minier, l'accès aux ressources est devenu de plus en plus compétitif, la violence d'État venant ajouter aux tensions. Les guerres au Liberia et en Sierra Leone, qui sont des voisins immédiats, ont encore aggravé la situation, en amenant en Guinée forestière soldats guinéens, réfugiés et rebelles sierra-léonais et libériens, et en suscitant la formation de milices locales. Le régime Conté avait instrumentalisé la question ethnique pour contenir le RPG, notamment à Nzérékoré, suscitant des violences entre « Forestiers », autochtones supposés, et Konianké, présentés comme des allochtones du fait de leur appartenance à l'espace linguistique malinké²⁹. Alpha Condé n'a pas su solder cet héritage-là et plusieurs incidents parfois très violents ont secoué la Guinée forestière³⁰. On

24. Entretiens avec des recrutés, Nzérékoré et Conakry, juin 2015.

25. Kudamatsu a proposé une mesure audacieuse de cet effet d'exclusion, signalant l'absence de baisse de la mortalité dans la communauté soussou, communauté d'origine de Lansana Conté, après sa prise de pouvoir. M. Kudamatsu, « Ethnic Favoritism: Micro Evidence from Guinea » [en ligne], *SSRN Electronic Journal*, 2009, <https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1440303>, consulté le 4 juillet 2023.

26. C. Kohl et A. Schroven, « Suffering for the Nation: Bottom-up and Top-Down Conceptualisations of the Nation in Guinea and Guinea-Bissau », *Max Planck Institute for Social Anthropology Working Papers*, n° 152, Halle-sur-Saale, Max Planck Institute for Social Anthropology, 2014 ; M. McGovern, *A Socialist Peace? Explaining the Absence of War in an African Country*, Chicago, The University of Chicago Press, 2017.

27. I. Kopytoff (dir.), *The African Frontier: The Reproduction of Traditional African Societies*, Bloomington, Indiana University Press, 1987.

28. M. McGovern, *Unmasking the State: Making Guinea Modern*, Chicago, The University of Chicago Press, 2013.

29. Sur le massacre survenu à Nzérékoré en 1991, voir M. McGovern, *A Socialist Peace...*, *op. cit.*, chapitre 3.

30. Après un premier massacre qui avait fait une trentaine de morts à Galakpaye en 2012 à la suite d'accusations en sorcellerie liées à la construction d'une mosquée par des Konianké, le meurtre en 2013 d'un Konianké par un vigile guerzé qui le soupçonnait de vol a déclenché des violences qui auraient fait presque 500 tués. M. McGovern, *Unmasking the State...*, *op. cit.*, p. 216-217. En 2020, au moment des élections, Nzérékoré a été secoué par une nouvelle vague de violences à caractère ethnique qui a fait au moins 30 morts. Human Rights Watch, « “Ils ont laissé les gens s'entretuer”. Violences à Nzérékoré lors du référendum constitutionnel et des

aura d'ailleurs vu, au fil des années de pouvoir de Condé, le vote des Forestiers s'éloigner du RPG³¹. Ce n'est sans doute pas par hasard si, quand Ebola a frappé la Guinée et ses voisins libérien et sierra-léonais, c'est en Guinée forestière que la résistance vis-à-vis de l'intervention biomédicale a été la plus forte. Dans cette région, contrairement au Liberia et en Sierra Leone, où elle suscitait surtout des suspicions de détournement, l'intervention biomédicale a généré de la méfiance envers un État considéré comme ethnopartisan, provoquant la « peur d'un véritable génocide³² ».

La gestion peu consensuelle de l'espace politique par Alpha Condé a encore aggravé les tensions. Afin d'avoir le temps de consolider ses alliances, il a commencé par retarder les élections législatives, prévues pour 2011. Elles se sont finalement tenues en 2013, après des mobilisations de l'opposition marquées par la mort de plusieurs dizaines de manifestants – et sur lesquelles je reviendrai ultérieurement. Ces élections ont donné le ton pour les suivantes (les présidentielles de 2015, les législatives et les présidentielles de 2020). Le même cycle s'est reproduit à chaque fois : une absence de confiance, un dialogue structurellement déséquilibré organisé par l'État et non par une tierce partie, des acteurs internationaux qui interviennent pour pousser l'opposition au dialogue au nom de la « stabilité », des accords peu précis, une mise en œuvre (délibérément ?) défailante, une nouvelle phase de blocage, des manifestations, une répression violente, des arrestations d'opposants, un nouveau dialogue... et ainsi de suite jusqu'à ce que le scrutin se tienne enfin, dans des conditions désastreuses et avec des indices laissant supposer des fraudes importantes, pour aboutir à la victoire du camp présidentiel³³. De 2010 à 2021, l'opposition n'a donc eu le choix qu'entre participer pour se faire battre ou boycotter, sachant que des partis d'opposition factices seraient de toute façon présents pour garantir les formes du pluralisme. La liberté de manifester, la liberté de la presse et l'indépendance de la justice ont été mises à mal. Les organisations de la société civile trop critiques n'ont pas échappé aux pressions, les autorités demandant aux partenaires internationaux de suspendre leurs financements à ces organisations ou refusant de renouveler leur agrément afin de leur créer des difficultés administratives³⁴.

Sous Condé, sur le plan politique, la Guinée est donc rapidement revenue à la situation qui la caractérisait sous Lansana Conté : ce qu'on peut appeler un « autoritarisme électoral » selon la

élections législatives en Guinée » [en ligne], Human Rights Watch, 25 septembre 2020, <<https://www.hrw.org/fr/report/2020/09/25/ils-ont-laisse-les-gens-sentretuer/violences-nzerekore-lors-du-referendum>>, consulté le 4 juillet 2023.

31. Alpha Condé a longtemps ménagé Moussa Dadis Camara, qui a continué de bénéficier d'une certaine popularité en Guinée forestière, retardant jusqu'à 2015 sa mise en cause judiciaire dans l'affaire du massacre du 28 septembre. C. Châtelot, « En Guinée, l'ex-chef de la junte Dadis Camara inculpé pour un massacre », *Le Monde*, 9 juillet 2015.

32. A. Wilkinson et J. Fairhead, « Comparison of Social Resistance to Ebola Response in Sierra Leone and Guinea Suggests Explanations Lie in Political Configurations not Culture », *Critical Public Health*, vol. 27, n° 1, 2017, p. 18.

33. Sur la mécanique de ce cycle et sur les élections, on pourra consulter International Crisis Group, « L'autre urgence guinéenne : organiser les élections » [en ligne], International Crisis Group, 15 décembre 2014, <<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/guinea/guinea-s-other-emergency-organising-elections>>, consulté le 4 juillet 2023 ; International Crisis Group, « Guinée : sortir du borbier électoral » [en ligne], International Crisis Group, 18 février 2013, <<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/guinea/guinea-way-out-election-quagmire>>, consulté le 4 juillet 2023 ; ainsi que Mission d'observation électorale de l'Union européenne, *Rapport final*, Mission d'observation électorale de l'Union européenne, 2013 ; Mission d'observation électorale de l'Union européenne, *Rapport final*, Mission d'observation électorale de l'Union européenne, 2015. Bien que très polis, les rapports d'observation de l'Union européenne sont clairs sur les problèmes générés par le dispositif électoral. De façon significative, Alpha Condé n'a pas invité l'Union européenne à envoyer une mission d'observation pour les élections de 2020.

34. Ablogui, « Les OSC et la réduction de l'espace civique entre 2019 et 2021 », non daté ; V. Foucher et T. Bihan, *Le Front national pour la défense de la constitution (FNDC)...*, *op. cit.*, p. 12.

définition de Schedler³⁵ rappelée en introduction de ce texte. En suivant la typologie proposée par Yonatan Morse, on peut même affiner l'analyse des ressorts de cet autoritarisme électoral : dans la Guinée de Condé, il s'agit d'un autoritarisme électoral « modérément hégémonique », dans le sens où il génère un soutien électoral modéré, et « non compétitif », puisqu'il utilise des niveaux élevés de fraude et de répression qui préviennent toute possibilité de victoire de l'opposition³⁶.

En mars 2020, le régime a organisé les élections législatives, boycottées par l'opposition et remportées par le RPG, ainsi que le référendum, lui aussi boycotté, qui a validé la nouvelle constitution³⁷. Ces élections ont elles aussi été marquées par une répression meurtrière des mobilisations massives organisées alors par les critiques de Condé³⁸. Cette nouvelle constitution était essentielle, puisqu'elle permettait au camp présidentiel de soutenir que la limitation à deux mandats successifs, prévue par l'ancienne constitution, ne s'appliquait pas à la troisième candidature puisqu'elle se faisait dans un cadre constitutionnel nouveau. En octobre 2020, Alpha Condé remportait son troisième mandat dans un climat encore délétère³⁹. Toute cette affaire avait cependant fragilisé sa légitimité nationale et internationale, et Condé commençait à subir les pressions d'institutions internationales jusque-là plutôt arrangeantes comme la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), l'Union africaine et l'Organisation internationale de la francophonie, pressions qui l'avaient obligé à faire quelques concessions, notamment sur le fichier électoral⁴⁰.

La mine : économie politique de la domination

La résilience de l'État guinéen, sa capacité à faire face à des chocs importants – les mobilisations politiques massives et l'épidémie d'Ebola de 2014-2015 – sont liées à son économie politique, à l'existence d'enclaves minières qui lui garantissent des revenus importants. Comme les Guinéens le soulignent volontiers, non sans amertume, en citant Sékou Touré, la Guinée est le « scandale géologique » de l'Afrique de l'Ouest, avec des ressources considérables en bauxite (un tiers des réserves mondiales), en fer, en or et en diamant. Ces ressources ont marqué la trajectoire du pays de multiples façons. En 2021, le secteur minier représentait 84 % des recettes d'exportation de la Guinée et 21 % de son produit intérieur brut⁴¹. Mamadou Diouma Bah a justement contesté l'idée qu'il était possible de réduire la question à une simple « malédiction des ressources », cette hypothèse selon laquelle la disponibilité de ressources minérales est un facteur déstabilisant en soi pour l'économie et les structures politiques. Bah souligne que les ressources naturelles permettent aux régimes guinéens successifs de « développer une politique économique internationale compatible avec la stabilité interne, de résister aux mesures d'austérité imposées par les institutions financières internationales et d'adopter des mécanismes de redistribution sélectifs

35. A. Schedler, « The Logic of Electoral Authoritarianism », art. cité.

36. Y. L. Morse, « The Era of Electoral Authoritarianism », *World Politics*, vol. 64, n° 1, 2012, p. 161-198.

37. A. Boucher, « Defusing the Political Crisis in Guinea » [en ligne], Africa Centre for Strategic Studies, 28 avril 2020, <<https://africacenter.org/spotlight/defusing-political-crisis-guinea/>>, consulté le 4 juillet 2023.

38. Tournons la Page, « République de Guinée. Un troisième mandat d'Alpha Condé à quel prix ? » [en ligne], Tournons la Page, 5 septembre 2020, <<https://tournonslapage.org/fr/actualites/guine-rapport-3emandat>>, consulté le 4 juillet 2023.

39. « Présidentielle en Guinée : Alpha Condé proclamé vainqueur par la Cour constitutionnelle » France 24, 7 novembre 2020.

40. « Guinée : les conclusions des experts de la Cédéao sur le fichier électoral », RFI, 11 mars 2020.

41. A. Badel et R. Fredman Lyngaas, « Mining Revenue and Inclusive Development in Guinea », *Working Paper 23/90*, Washington D. C., FMI, 2023, p. 2.

favorables à la stabilité domestique⁴² ». Il décrit comment la variété du portefeuille minier guinéen a permis de financer l'État et de maintenir un certain niveau de services sociaux, mais aussi de former une classe d'affaires guinéenne spécialisée dans la sous-traitance pour les multinationales de la bauxite ou bien dans l'exploitation du diamant et de l'or⁴³. Par ailleurs, les mines sont une ressource diplomatique, et, dès l'indépendance, Sékou Touré s'était appuyé sur cet atout, réalisant l'exploit d'y attirer des investissements à la fois soviétiques, américains et français, alors même que la France, pendant une partie de cette période, multipliait les manœuvres contre Touré⁴⁴. Alpha Condé s'est appuyé sur ce même atout, diversifiant les partenariats, et l'on a vu la Russie, dont l'entreprise Rusal est très impliquée dans la bauxite guinéenne, soutenir ouvertement sa candidature à un troisième mandat⁴⁵.

Mais ce n'est pas seulement l'État qui subsiste grâce aux ressources minérales. En effet, l'exploitation artisanale de l'or et du diamant offre des opportunités à une partie de la jeunesse et une organisation professionnelle du secteur, entre guilde et syndicat, la Confédération nationale des diamantaires et orpailleurs de Guinée, assure une partie au moins de la fourniture de services sociaux dans les zones d'exploitation artisanale⁴⁶. Selon un rapport du Fonds monétaire international (FMI) daté de 2021, le secteur minier artisanal n'employait pas moins de 220 000 personnes, et si la production artisanale de diamants a stagné sous Condé, la production artisanale d'or a fortement augmenté, passant de 120 000 onces en 2010 à 2,7 millions d'onces en 2021⁴⁷. Il s'agit là, avec la migration internationale (dans la sous-région et en Occident)⁴⁸, d'une soupape de sécurité importante pour le régime.

La relation est si symbiotique que là où, jusque dans les années 1990, les compagnies minières fournissaient de l'électricité aux populations des villes où elles étaient implantées, l'État guinéen les rembourse aujourd'hui pour cette mission⁴⁹. Il y a là assurément à l'œuvre une logique de « décharge⁵⁰ », visant à assurer la fourniture d'un service public par délégation

42. M. D. Bah, « Mining for Peace: Diamonds, Bauxite, Iron Ore and Political Stability in Guinea », *Review of African Political Economy*, vol. 41, n° 142, 2014, p. 504-505.

43. Cette classe d'affaires était donc très investie dans la stabilité du pays – pendant les guerres du fleuve Mano, elle a ainsi alimenté un fonds spécial qui a servi à financer les opérations de l'armée guinéenne.

44. M. D. Bah, « Mining for Peace... », art. cité. Voir aussi le bel entretien avec le chercheur O. T. Barry, A. Faivre, « Guinée : “Derrière chaque société, il y a une stratégie d'influence” », *Le Point*, 18 août 2021.

45. Alexandre Brégradzé, l'ambassadeur russe en Guinée, a fait une déclaration en ce sens en 2019, juste avant de rejoindre la direction guinéenne du géant russe de l'aluminium Rusal. F. Diallo, « Guinée : Alexandre Brégradzé, ex-diplomate devenu ambassadeur du géant de l'aluminium Rusal », *Jeune Afrique*, 30 mai 2019.

46. P. Diallo, « Social Insecurity, Stability and the Politics in West Africa: A Case Study of Artisanal and Small-Scale Diamond Mining in Guinea, 1958–2008 », *The Extractive Industries and Society*, vol. 4, n° 3, 2017, p. 489-496.

47. FMI, *Guinée. Consultations de 2021 au titre de l'article IV*, Washington D. C., FMI, juin 2021. Les données sur l'évolution de la production d'or sont celles du Bulletin de statistiques minières du ministère guinéen des Mines et de la géologie, généreusement partagées par le chercheur indépendant Olivier Blamangin.

48. Les migrations guinéennes sont étonnamment peu étudiées, malgré leur importance. Voir cependant A. W. Somparé, « La dynamique du phénomène migratoire en Guinée : aspirations de mobilité sociale et inégalités d'accès à la migration », *Africa: Rivista semestrale di studi e ricerca*, vol. 1, n° 2, 2019, p. 75-96, ainsi que, pour ce qui concerne la migration peul, la plus ancienne et la plus importante, S. Fioratta, *Global Nomads...*, *op. cit.* On notera ici que l'importance des migrations peul ne s'explique ni par une essence nomade supposée des Peul, ni par l'oppression supposément subie par la communauté sous Sékou Touré, mais plutôt par l'expérience coloniale. En effet, l'absence de culture de rente dans le Fouta-Djallon colonial (à la différence des autres régions) et la proximité du Sénégal, alors très demandeur en main-d'œuvre saisonnière, se sont combinées pour engager les Peul guinéens dans la migration.

49. M. Bolay et J. Knierzinger, « Corporate Gift or Political Sacrifice? State-Sponsored CSR and Electricity Provision in Guinean Extractive Enclaves » [en ligne], *Political Geography*, vol. 84, 2021, <<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0962629820303632>>, consulté le 4 juillet 2023.

50. Béatrice Hibou emprunte la notion à la sociologie de Max Weber pour dénoter un mode de gouvernement procédant par « le truchement d'interventions indirectes et par le biais d'acteurs privés », modalité « qui évite le

tout en ménageant l'image des entreprises afin de conserver les revenus qu'elles assurent. Sans doute les termes de la transaction sont-ils plus compliqués encore, une certaine opacité permettant des flux dans les deux sens. Ainsi, l'entreprise de logistique minière United Mining Supply (UMS) avait offert 27 écrans géants, des groupes électrogènes et du carburant pour que les habitants de Conakry puissent suivre la Coupe du monde de football en 2014. Elle apportait ainsi une solution à ce problème du « droit au football », dont Odile Goerg soulignait déjà dans les pages de cette revue, voici vingt ans, la forte charge politique. Si les Guinéens ont appris qu'ils avaient peu à attendre de l'État, l'électricité pendant les matchs importants fait partie du petit nombre de droits non négociables **qu'ils estiment avoir**, et c'est l'occasion pour le président de se montrer en « chef suprême dispensateur de bienfaits », en « père bienveillant de la nation, auquel on aurait caché la réalité et qui viendrait prendre la protection de ses sujets⁵¹ ». Le patron d'UMS, Fadi Wazni, un homme d'affaires franco-libanais, a fait des affaires spectaculaires sous Condé, devenant l'un des trois actionnaires de la Société minière de Boké (SMB), créée en 2014 et qui a rapidement pris la première place des producteurs guinéens de bauxite. Surtout, SMB-Winning, le consortium formé par UMS avec une entreprise singapourienne et une entreprise chinoise, a remporté en 2019 les permis d'exploitation pour deux blocs du gigantesque gisement de fer du mont Simandou, un gisement énorme et connu pour la qualité de son minerai. Il s'agissait là d'une première puisque la Guinée n'a jusqu'à présent jamais exploité son fer⁵².

Dans un pays si dépendant des rentes minières, les oscillations du marché mondial ont bien sûr un impact fort. Alpha Condé a ainsi pris le pouvoir à contretemps, alors que les effets de la crise de 2008 se faisaient encore sentir. De ce point de vue, la réforme assez itérative du Code minier, qui avait débuté en 2007 et avait abouti en 2011 à l'adoption d'un nouveau Code minier, n'a guère eu d'impact immédiat. Mais la remontée de la demande, notamment pour la bauxite, a fini par profiter à l'État. Il a d'abord levé de l'argent à travers la vente de permis d'exploration et d'exploitation, pas toujours mis en œuvre, puis il a profité, à partir de son deuxième mandat, d'une vague d'investissements bien réels, dans la bauxite d'abord et puis, plus récemment, dans le fer. Selon les calculs du chercheur Olivier Blamangin, la production de bauxite est ainsi passée de 16 millions de tonnes en 2010 à 21 millions de tonnes en 2015, puis à 87 millions de tonnes en 2020⁵³. Il ne fait pas de doute que cette base minière est un facteur majeur dans la capacité qu'a l'État guinéen de rester en position de force face à la société. Les mines jouent le même rôle en Guinée que le pétrole au Nigeria⁵⁴, contribuant à subventionner certains coûts sociaux sensibles (le carburant et, pour certaines villes au moins, l'électricité) et à assurer une certaine assimilation réciproque des élites. Dessertine et Fofana mentionnent par exemple dans le présent numéro le cas des militaires affectés à la sécurisation des sites miniers, qui accèdent ainsi à des revenus complémentaires. De même qu'au Nigeria, les élites n'ont jamais intérêt à rompre radicalement avec le centre (par exemple en soutenant un projet séparatiste ou une rébellion armée), et comme au Nigeria, des conflits violents peuvent survenir dans les périphéries, en l'occurrence en Guinée forestière. Cependant, si le développement du secteur minier dans la deuxième moitié des années 2010 a alimenté une croissance forte, celle-ci a été très peu redistributive. La faible baisse du taux de

coût d'un appareil administratif important ». Voir B. Hibou, « La “décharge”, nouvel interventionnisme », *Politique africaine*, n° 73, 1999, p. 7.

51. O. Goerg, « L'électricité, le pouvoir et le football en Guinée (Coupe du monde 2002) », *Politique africaine*, n° 88, 2002, p. 168.

52. Avec la remontée des cours du fer, l'entreprise américaine Rio Tinto et l'entreprise chinoise Chinalco détiennent ensemble les deux autres blocs du mont Simandou, qui pourraient également être mis en exploitation. L'exploitation des gisements de Zogota et du mont Nimba est aussi envisagée.

53. Je remercie ici Olivier Blamangin pour le partage de ces données.

54. L. Fourchard, « Violences et ordre politique au Nigeria », *Politique africaine*, n° 106, 2007, p. 4-27.

pauvreté (de 48,5 % en 2014 à 43,7 % en 2019⁵⁵) alors même que le pouvoir vantait les bienfaits de la croissance économique a certainement contribué à affaiblir la légitimité du régime. Le FMI relevait d'ailleurs que, « malgré l'augmentation régulière du PIB et de la production du secteur minier, les recettes minières ont progressé lentement ou ont stagné⁵⁶ ». En pourcentage du PIB comme en pourcentage des recettes totales de l'État, les recettes minières ont même régressé dans la deuxième moitié des années 2010. Il est difficile de ne pas en conclure qu'il y a eu un choix assez délibéré de sous-fiscaliser les revenus issus de l'expansion spectaculaire du secteur minier, choix dont on peut faire l'hypothèse qu'il a constitué une manière de privatiser des ressources publiques – Olivier Blamangin, Agnès Faivre et Akoumba Diallo l'ont d'ailleurs montré dans le cas de la société SMB-Winning, société particulièrement proche du régime⁵⁷.

De l'émeute à la défense de la constitution

Si le secteur minier assure presque mécaniquement la survie de l'État guinéen depuis l'indépendance (et donc aussi, d'une certaine manière, celle de la nation), il induit aussi des formes de fragilité propres. Le « scandale géologique » n'en finit ainsi pas de susciter un scandale politique. En Guinée comme ailleurs, la croissance sans redistribution alimente une colère qui peut s'articuler à un niveau plus large, se connecter à des luttes politiques. La manifestation, qui, au gré des réponses des forces de sécurité, peut virer à l'émeute, est devenue un mode majeur d'affirmation.

D'abord, au niveau local, les différents dommages, notamment écologiques, qui résultent des investissements dans les mines ou dans les infrastructures de transport qui leur sont liées suscitent des résistances locales, et ce d'autant plus que s'affirme la conscience des droits des communautés⁵⁸. Mais à un niveau plus général, les jeunes vieillissent dans cette attente qui se prolonge, cette « *waithood*⁵⁹ », l'espérance sans cesse différée du développement. Régulièrement, le sentiment du droit trahi se fait colère, et les jeunes font émeute. La proximité de mines et d'infrastructures stratégiques pour l'État fournit d'ailleurs aux jeunes des zones minières, en Basse Côte en particulier, un levier important, et plus que d'autres, ils peuvent espérer obtenir satisfaction⁶⁰. En Guinée comme ailleurs, le capitalisme présente une certaine fragilité en ses points physiques de concentration et de circulation. Ensuite, la tendance sous Condé semble avoir été à la remise en cause partielle du contrat social minier « permissif » qui prévalait sous Lansana Conté. En effet, l'exploitation artisanale, qui assure une forme de distribution élargie des opportunités, est de plus en plus remise en cause à mesure que l'État a attribué des permis miniers à des entreprises, actives notamment dans le secteur du diamant. Entre mécanisation, territorialisation plus forte des exploitations et

55. Banque mondiale, « Macro Poverty Outlook for Guinea », Banque mondiale, avril 2023.

56. FMI, *Guinée...*, *op. cit.*, p. 3.

57. O. Blamangin, A. Faivre et A. Diallo, « Les bons comptes offshore du champion de la bauxite guinéenne » [en ligne], *AfriqueXXI*, 10 février 2022, <<https://afriquexxi.info/Les-bons-comptes-offshore-du-champion-de-la-bauxite-guineenne>>, consulté le 3 juillet 2023.

58. Voir par exemple Human Rights Watch, « *Quels bénéfices en tirons-nous ?* » *Impact de l'exploitation de la bauxite sur les droits humains en Guinée*, Human Rights Watch, 2018, ainsi que la contribution de Ramon Sarró dans le présent dossier.

59. A. Honwana, *The Time of Youth: Work, Social Change, and Politics in Africa*, Sterling, Kumarian Press, 2012.

60. V. Foucher et T. Bihan, *Le Front national pour la défense de la constitution (FNDC)...*, *op. cit.*, p. 16-17.

déploiement des forces de sécurité, l'État et le capital renforcent leur mainmise au détriment des creuseurs artisanaux⁶¹. Là aussi, la colère suscite régulièrement des affrontements. Si les enjeux miniers à proprement parler suscitent des mobilisations exclusivement locales, c'est en fait la Guinée entière qui est aujourd'hui disposée à la manifestation, manifestation qui vire souvent à l'émeute, compte tenu des techniques de maintien de l'ordre. La Guinée s'inscrit également dans le temps du monde, dans cette montée globale des protestations que Zachariah Mampilly identifie⁶². À côté des manifestations parfois impressionnantes organisées par l'opposition, au gré des flux et des reflux du processus politique, la Guinée d'Alpha Condé n'a pas cessé d'être secouée par des protestations portant sur les prix des produits de consommation, l'accès à l'électricité ou les violences policières. Alors que la scène politique était bloquée, c'est autour d'une protestation suscitée par une hausse des prix du carburant – enjeu véritablement national – qu'un ensemble d'organisations de la société civile a commencé à se mobiliser en 2018⁶³. S'est ainsi forgé le Front national pour la défense de la constitution, puisant dans l'expérience guinéenne (les mobilisations, mentionnées plus haut, qui avaient associé syndicats, partis d'opposition et société civile en 2006-2007), mais aussi dans la circulation sous-régionale de modèles de mobilisation, notamment ceux du Y'en a marre sénégalais et du Balai citoyen burkinabè. Avec un discours unitaire, simple et efficace, construit autour de cette exigence minimale de respect de la limitation du nombre de mandats, le FNDC a su combiner les ressources militantes et matérielles des grands partis d'opposition et les modes d'action innovants des organisations de la société civile pour mobiliser contre le régime Condé. Le régime a fini par neutraliser en grande partie le FNDC, emprisonnant ses leaders ou les contraignant à l'exil, mais le FNDC a continué à défier le pouvoir, aussi bien dans les tribunaux que sur les réseaux sociaux et sur la scène internationale⁶⁴. Le FNDC n'aura pas réussi à empêcher Condé d'accéder à un troisième mandat, mais il aura grandement contribué à affaiblir sa légitimité.

Le coup d'État de Doumbouya

C'est à la confluence des facteurs présentés ci-dessus – un État résilient s'appuyant sur les mines, mais un régime délégitimé par ses manœuvres et par le travail de contestation mené par le FNDC, une scène politique bloquée, une armée organisée autour de réseaux clientélistes – qu'il faut comprendre le coup d'État de septembre 2021 et les évolutions qu'il dessine. Dans un contexte de fermeture autoritaire réussie, le changement ne semblait pouvoir venir que de l'armée. Deux semaines avant le coup d'État, Ibrahima Diallo, un responsable important du FNDC, notait d'ailleurs qu'« Alpha Condé, par ses discours et actes, [était] en train d'œuvrer pour un retour de l'armée au pouvoir⁶⁵ ».

61. A. Dessertine et C. Noûs, « Hybrid Territorialisation: A Reconfiguration of Rural Spaces through Gold Mining in Upper Guinea » [en ligne], *Political Geography*, vol. 86, 2021, <<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0962629821000081>>, consulté le 4 juillet 2023 ; A. Dessertine, « Spatializing Social Change: Artisanal and Small-Scale Gold Mining in Upper Guinea », in Y. Berriane, A. Derks, A. Kreil et D. Lüdeckens (dir.), *Methodological Approaches to Societies in Transformation: How to Make Sense of Change*, New York, Palgrave Macmillan, p. 213-235.

62. Z. Mampilly, « A World of Protest » [en ligne], UNU Wider, mars 2021, <<https://www.wider.unu.edu/publication/world-protest>>, consulté le 4 juillet 2023.

63. V. Foucher et T. Bihan, *Le Front national pour la défense de la constitution (FNDC)...*, *op. cit.*

64. M. Angliviel, « Les tribunaux de Conakry : lieux de répression politique et de résistance juridique », *Délibérée*, n° 15, 2022, p. 76-81 ; V. Foucher et T. Bihan, *Le Front national pour la défense de la constitution (FNDC)...*, *op. cit.*

65. I. Diallo, « Guinée : s'achemine-t-on vers le retour de l'armée au pouvoir ? » [en ligne], Maguinee.org, 20 août 2021, <<https://maguineeinfos.org/2021/08/20/guinee-sachemine-t-on-vers-le-retour-de-larmee-au-pouvoir-par-ibrahima-diallo/>>, consulté le 4 juillet 2023.

En l'occurrence, le changement est venu du lieutenant-colonel Mamadi Doumbouya. Ancien caporal-chef de la Légion étrangère française, revenu en Guinée sous Alpha Condé, il a fait une carrière accélérée dans l'armée guinéenne, conditionnée par son identité malinké et par la légitimité conférée par son parcours « extraverti ». En 2018, il a formé et pris la tête du Groupement des forces spéciales (GFS), une unité forgée au nom de la lutte contre le risque terroriste mais vite employée à d'autres tâches, de la répression d'une mutinerie à la sécurité présidentielle⁶⁶. Si Doumbouya a pris le pouvoir en septembre 2021, c'est, comme le notent Dessertine et Fofana, parce que les luttes factionnelles dans le secteur de la Défense tournaient en sa défaveur et que lui et ses hommes étaient en train d'être éloignés de Conakry, et donc du pouvoir. C'est avec ses « petits » que Doumbouya a pris le pouvoir et c'est d'eux qu'il s'entoure encore aujourd'hui de façon visible, témoignage d'une inquiétude persistante quant à son contrôle sur l'armée. C'est bien à la pointe du fusil que Doumbouya s'est imposé, au terme de combats autour de la Présidence qui ont fait au moins une dizaine de morts, peut-être plus⁶⁷. Le coup d'État a d'abord suscité une véritable liesse populaire à Conakry et dans une bonne partie du pays. La junte s'est alors appuyée sur le sentiment anti-Condé, libérant les détenus du FNDC et autorisant le retour des exilés politiques, puis engageant le dialogue avec le FNDC. Des responsables du FNDC ont même fait, dans les premiers temps de la junte, une tournée des chefs d'État de la sous-région pour leur demander d'« accompagner » le CNRD⁶⁸. Doumbouya s'est rapidement employé à élargir ses alliances dans l'armée, et il y est plutôt bien parvenu, au moins au début. Il a vite placé le coup d'État sous le nom du Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD), structure dont la composition exacte n'est toujours pas établie officiellement. On y compte du moins plusieurs hauts responsables de l'armée déjà en poste sous Alpha Condé, pour beaucoup malinké⁶⁹. Le ralliement rapide de l'armée, ou en tout cas d'officiers éminents, à Doumbouya est sans doute lié en partie au fait que, sous Condé, l'armée avait vu son espace d'intervention politique et économique se réduire. Ce repli doit peu à la réforme du secteur de la défense et de la sécurité, tant vantée et menée avec l'appui de certains partenaires internationaux. Son aspect le plus connu avait été la mise à la retraite d'environ 4 000 soldats en 2011, une première depuis l'indépendance. Mais la mesure n'avait pas été renouvelée depuis et avait vite été suivie de recrutements importants. La réforme n'avait donc pas entraîné une réduction de la part – très importante – des effectifs ou de la masse salariale qui va aux militaires et aux policiers dans le budget de l'État (32 % de la masse salariale totale du secteur public en 2010 comme en 2019⁷⁰). Alpha Condé avait même augmenté de 20 % les soldes des militaires à l'approche des échéances électorales de 2020⁷¹. Du moins le budget d'investissement et les subventions avaient été réduits, parfois fortement, au fur et à mesure des mandats de Condé⁷². Par ailleurs, les officiers avaient perdu la plupart des postes qu'ils détenaient dans le corps préfectoral, tandis que les promotions étaient contenues. Le contrat tacite entre le pouvoir

66. La participation du GFS à la répression des manifestations, parfois alléguée, n'est pas démontrée. Communication électronique avec un spécialiste des droits humains, 21 mai 2023.

67. Sur le coup d'État et notamment sur son bilan incertain, on se reportera au reportage vidéo très complet de A. Fouchard, A. Bah, C. Alline et C. Harnoy, « Guinée : sur les traces d'un coup d'État », TV5 Monde, 9 décembre 2021.

68. V. Foucher et T. Bihan, *Le Front national pour la défense de la constitution (FNDC)...*, *op. cit.*, p. 54.

69. T. Vircoulon et S. Piers, « Où va la transition guinéenne ? Ou l'insoutenable légèreté du “colonellisme” », *Egmont Paper*, n° 122, 2023, p. 6-7.

70. World Bank, « Guinea Public Expenditure Review: Investing in Human Capital to Protect the Future », 2021.

71. « Guinée : l'augmentation du salaire des militaires effective dès ce jeudi » [en ligne], *bcmedia.org*, 19 mars 2020, <<https://www.bcmedia.org/2020/03/19/guinee-laugmentation-du-salaire-des-militaires-effective-des-ce-jeudi/#:~:text=L%27acte%20a%20été%20officialisé,de%20l%27indice%20de%20solde.>>, consulté le 4 juillet 2023.

72. World Bank, « Guinea Public Expenditure Review... », *op. cit.*

civil et l'armée, noué sous Conté et reconduit sous Dadis Camara⁷³, avait donc été en partie remis en cause.

Doumbouya a mis à la retraite ou recasé hors de l'armée une classe d'officiers généraux « aînés », condition indispensable pour promouvoir sa « génération ». Il a réattribué les gouvernorats et les préfectures aux militaires, le coup d'État étant un moment où les cartes peuvent soudain être redistribuées. On peut toutefois se demander si Doumbouya n'a pas engagé une réforme discrète mais importante de l'armée, susceptible d'y réduire le poids des jeux de clientèle, en remplaçant notamment par des hausses des salaires formels la fameuse dotation en riz qui se prêtait à toutes sortes de manipulations⁷⁴. S'agit-il là d'une manière pour Doumbouya, arrivé tardivement dans l'armée guinéenne, de soigner la loyauté de la troupe dans l'espoir de contenir les luttes factionnelles parmi les officiers ? La manœuvre, si elle se poursuit, ne comprend-elle pas des risques ? Une montée des tensions au sein de l'armée en avril et mai 2023 semble l'indiquer. Ainsi, à Siguiiri, dans la région de Kankan, un féticheur est recherché pour avoir annoncé la chute imminente de Doumbouya⁷⁵ ; le bataillon de sécurité présidentielle, qui avait défendu Condé en 2021, a été dissous⁷⁶ ; et plusieurs responsables militaires éminents ont été limogés⁷⁷. Il est difficile d'y voir clair dans cette séquence, qui a suscité des interprétations très contradictoires, des désaccords politiques aux luttes autour du trafic de drogue, mais cet enchaînement semble confirmer l'existence de tensions au sein de l'élite de la junte.

Dans la sphère politique, passé la liesse initiale, la junte a rapidement mis un terme à l'ouverture politique, constituant ses alliances tout en procédant à un renouvellement partiel de l'élite de gouvernement. D'une part, le CNRD a joué la carte de la justice afin de neutraliser les poids lourds de la classe politique, dans l'opposition comme au RPG, tout en essayant de capter le capital politique de la lutte anti-corruption, notamment en créant une Cour de répression des infractions économiques et financières⁷⁸. Il a ainsi contraint les opposants les plus notables à l'exil (Cellou Dalein Diallo et Sidya Touré) ou à la discrétion (Ousmane Kaba), et il a fait mettre sous les verrous tous les héritiers présomptifs de Condé au sein du RPG (notamment le président de l'Assemblée nationale, Amadou Damaro Camara, le ministre de la Défense Mohamed Diané, et Ibrahima Kassory Fofana, le dernier Premier ministre d'Alpha Condé et son successeur à la tête du RPG), où il les garde résolument tout en s'assurant que Condé lui-même reste en dehors du pays⁷⁹.

73. M. D. Bah, « The Military and Politics in Guinea: An Instrumental Explanation of Political Stability », *Armed Forces & Society*, vol. 41, n° 1, 2015, p. 69-95.

74. Sur l'importance des rations de riz subventionnées, voir International Crisis Group, « Guinée : réformer l'armée », *Rapport Afrique*, n° 164, 23 septembre 2010, p. 17. Les autorités se sont engagées à fournir des uniformes chaque année à tous les militaires, en rupture avec l'usage décrit par Dessertine et Fofana.

75. M. M. Sacko, « Siguiiri : un féticheur activement recherché pour avoir prédit la chute de la junte » [en ligne], *Guineenews*, 24 avril 2023, <[76. S. Yansané, « Guinée : le colonel Doumbouya dissout le Bataillon de la sécurité présidentielle », RFI, 28 avril 2023.](https://guineenews.org/siguiiri-un-feticheteur-activement-recherche-pour-avoir-predit-la-chute-de-la-junte/#:~:text=de%20la%20junte-.Siguiiri%203A%20Un%20feticheteur%20activement%20recherché%20pour%20avoir,la%20chute%20de%20la%20junte&text=Après%20avoir%20prédit%20la%20chute,la%20rédaction%20locale%20de%20Guineenews.>, consulté le 4 juillet 2023.</p></div><div data-bbox=)

77. S. Sanoh, « Armée : le général Sadiba explique les dessous du limogeage du chef des renseignements militaires » [en ligne], *Guineenews*, 5 mai 2023, <[78. M. Bah, « Guinée : création d'une Cour de répression des crimes économiques », RFI, 4 décembre 2021.](https://guineenews.org/armee-le-general-sadiba-explique-les-dessous-du-limogeage-du-chef-des-renseignements-militaires/>, consulté le 4 juillet 2023 ; « Les dessous du limogeage du chef d'état-major des armées, le général Sadiba Koulibaly », <i>Africa Intelligence</i>, 19 mai 2023.</p></div><div data-bbox=)

79. Placé en résidence surveillée, Condé a été autorisé à sortir de Guinée pour des raisons médicales en mai 2022. Il s'est installé en Turquie. La lutte surréaliste entre Condé et Doumbouya autour des funérailles de l'épouse d'Alpha Condé, Djénè Kaba Condé, finalement remportée par Doumbouya, témoigne bien du fait que Doumbouya considère encore Condé comme une menace et qu'il entend lutter contre son influence en Haute-

La mise en place d'institutions de « transition » fait partie de ce qui est presque devenu un rituel en cas de coup d'État en Afrique subsaharienne et le CNRD s'y est plié tout en préservant son influence. Il a promulgué une charte de la transition le 27 septembre 2021⁸⁰. Il a désigné en janvier 2022 le Conseil national de transition (CNT), organe supposément législatif, choisissant ses membres après des « consultations ». Les partis politiques ont été invités à désigner 15 des 81 membres du CNT, chaque parti ne pouvant obtenir qu'un seul siège. Des partis croupions se sont ainsi retrouvés mis au même niveau que des partis de masse qui structurent la vie politique guinéenne⁸¹. Le CNRD a coopté quelques alliés de l'ancien régime qui pouvaient être utiles sans représenter une menace. Dansa Kourouma a ainsi été désigné à la tête du CNT. Patron d'une fédération d'organisations de la société civile et figure controversée – et concurrencée – de la « société civile » à cause de ses liens passés avec Condé, il joue ainsi un rôle de contrepoids utile par rapport à un FNDC difficilement contrôlable (le FNDC aurait immédiatement revendiqué la direction du CNT⁸²). Un gouvernement civil a été mis en place, mais il apparaît clairement que le CNRD exerce un contrôle sur son fonctionnement, notamment en influençant la composition des cabinets des ministres. Pour les nominations au gouvernement et dans la haute administration, le CNRD a cherché des *homines novi*, avec peu de passé politique et ayant parfois des liens personnels avec tel ou tel chef militaire.

Le CNRD est resté délibérément obscur sur le mandat et sur la durée de la transition. Dès septembre 2021, les chefs d'État de la Cédéao avaient insisté pour que soient mises en œuvre une transition « très courte » et des élections dans les 6 mois⁸³. Mais le CNRD, dans un style proche de Condé, a multiplié les dialogues et les consultations contrôlées. Finalement, plus d'un an après le coup d'État, en octobre 2022, la Cédéao et les autorités ont convenu d'une transition de 24 mois, sans préciser de date de début, le temps de procéder à des réformes sur des points jugés essentiels par les autorités de transition⁸⁴. Les autorités guinéennes ont précisé, sans être contredites, que le décompte commencerait au 1^{er} janvier 2023, prolongeant d'autant leur mandat auto-attribué⁸⁵. Comme Alpha Condé l'avait fait pour des accords de ce genre, le CNRD pourrait aisément prolonger encore la transition en laissant échouer les avancées sur un des 10 points posés comme indispensable. Des 6 mois exigés initialement par la Cédéao, on est déjà passé à plus de 3 ans de transition, au minimum.

Tous ces signaux ont progressivement mis fin à la période de grâce. Le FNDC et les partis d'opposition ont commencé à remobiliser dans la rue, bientôt rejoints par le RPG. Cette remobilisation a débouché sur la création, en mars 2023, d'une nouvelle coalition, les Forces vives de Guinée (FVG), qui rassemble le FNDC et les principaux partis du pays. Le CNRD a répondu avec vigueur, réprimant les manifestations avec violence⁸⁶, faisant arrêter plusieurs

Guinée. Djènè Kaba Condé est décédée en France début avril 2023. Alpha Condé voulait faire ramener le corps en Haute-Guinée en passant non par Conakry mais par le Mali, une manière de snober les autorités guinéennes. Fort de l'accord des enfants issus du premier mariage de Djènè Kaba Condé, Doumbouya a fait venir le corps par Conakry, décorant au passage la défunte du titre de commandeur de l'Ordre national du mérite. « Mamadi Doumbouya et Alpha Condé, bras de fer autour du décès de l'ex-première dame », *Jeune Afrique*, 11 avril 2023.

80. « Charte de la transition », Conakry, République de Guinée, 27 septembre 2021, <<https://presidence.gov.gn/elementor-3400/>>, consulté le 5 juillet 2023.

81. L'armée a pour sa part désigné 9 représentants.

82. Entretiens avec des membres du FNDC, Conakry, mai 2023.

83. « La Cédéao met la pression sur la junte guinéenne », *Deutsche Welle*, 17 septembre 2021.

84. Cédéao, « Mission technique de la Cédéao en République de Guinée. Rapport de la Mission technique », Cédéao, octobre 2022. Le rapport est consultable sur le lien suivant : <https://www.primature.gov.gn/images/CEDEAO_RapportTech_ChronogrammeTransition.pdf>, consulté le 5 juillet 2023.

85. A. Bah, « Guinée : la junte accepte finalement une transition de deux ans », *TV5 Monde*, 23 octobre 2022.

86. Selon un responsable du FNDC, il y aurait déjà eu 26 civils tués lors des manifestations. Communication électronique, 21 mai 2023.

responsables importants du FNDC et en en contraignant d'autres à l'exil. Là aussi, dans la grande tradition d'Alpha Condé, le CNRD alterne depuis phases de tension et offres de dialogue, amenant et éloignant les partenaires internationaux à sa guise pour des missions de bons offices. Les FVG semblent avoir appris de l'expérience Condé et défendent une ligne ferme, en continuant à se battre sur les conditions préalables au dialogue.

Il faut dire qu'au plan international la junte bénéficie et joue d'un contexte favorable. D'abord, comme pour Condé, le niveau élevé des cours des matières premières lui assure un levier. Ensuite, le contexte continental est à la revendication de souveraineté – la junte a ainsi exigé et obtenu, au nom de la souveraineté, le retrait du décompte automatique que l'ambassade américaine avait mis en place sur son site Internet pour tenir le compte de la durée de la transition⁸⁷. Surtout, depuis le début de la guerre en Ukraine, la junte ne manque pas de faire mine de se rapprocher des putschistes maliens et burkinabè afin de bien faire comprendre à l'Occident qu'elle aussi pourrait basculer du côté de la Russie⁸⁸. Elle n'oublie pas pour autant de donner des gages. La junte a ainsi ouvert le procès du massacre du 28 septembre 2009, un point sur lequel Alpha Condé avait été très attendu par l'Occident⁸⁹.

Enfin, le CNRD se soucie d'« avoir un bilan », comme on dit en Guinée, c'est-à-dire d'apporter des améliorations dans la fourniture des services publics et dans l'économie. Ceci confirme, s'il en était besoin, que les militaires ne sont pas pressés de voir la transition se finir. Ils ont la chance de bénéficier pour cela de la croissance du secteur minier. Le budget de l'État augmente, et les autorités de la junte semblent accepter plus facilement que le régime Condé de suivre les conseils du FMI et de renforcer les rentrées fiscales, notamment en revisitant le mode de fiscalisation des entreprises minières afin de limiter l'optimisation fiscale – les gains pourraient être considérables pour le budget, selon le FMI⁹⁰. Le budget d'investissement de l'État est en hausse⁹¹. Reste à voir si la junte aura un véritable bilan en matière de fourniture de services publics et de transformation de la structure économique du pays⁹², ou bien si, au fur et à mesure, ses membres vont surtout se partager (et se disputer) les opportunités d'enrichissement créées par la dépense publique.

Arrivé au pouvoir au terme d'un processus électoral calamiteux, Alpha Condé a su profiter de la reprise de la demande minière pour attirer des investissements et il est parvenu à neutraliser l'espace politique et ainsi à s'imposer dans toutes les élections. Il l'a fait en payant un prix élevé car il n'a pas pu infléchir la trajectoire du pays sur des points essentiels – la

87. « Guinée : transition politique, le compte à rebours de la mission américaine ne passe pas », France 24, 5 avril 2023.

88. « Le chef de la junte guinéenne en visite au Mali à la veille d'un important sommet de la Cédéao », France 24, 21 septembre 2022.

89. T. Bihan, « En Guinée, un procès pour l'Histoire » [en ligne], *AfriqueXXI*, 28 septembre 2022, <<https://afriquexxi.info/En-Guinee-un-proces-pour-l-Histoire>>, consulté le 3 juillet 2023.

90. Dès 2021, le FMI signalait que le prix de vente à partir duquel les taxes étaient calculées était sous-estimé. FMI, *Guinée...*, *op. cit.* En juillet 2022, les autorités de transition ont imposé un prix de référence afin d'éviter une vente à faible coût à des filiales étrangères. Sur les mécanismes de cette optimisation fiscale dans le cas de SMB-Winning, voir O. Blamangin *et al.*, « Les bons comptes offshore du champion... », art. cité.

91. « Guinée : le budget du gouvernement de transition en 2023 s'équilibre en recettes et en dépenses à 4,1 milliards de dollars », Xinhua, 14 décembre 2022.

92. Ainsi, les autorités ont également demandé aux entreprises productrices de bauxite de soumettre leurs chronogrammes pour la construction de raffineries à même d'effectuer une première transformation sur la bauxite, mais l'absence de surplus dans la production électrique locale complique fortement la transformation de la bauxite sur place et il pourrait ne s'agir que d'une manière de faire pression sur elles pour obtenir des concessions sur d'autres questions. Les régimes passés ont d'ailleurs périodiquement formulé des exigences de ce genre, sans effet. Communication personnelle d'Olivier Blamangin, mai 2023.

pauvreté reste massive, les institutions demeurent fragiles et l'ethnisation du politique persiste, voire s'aggrave.

Comme Condé, et peut-être de manière plus cohérente et soutenue, la junte du CNRD est engagée dans une logique de refermeture autoritaire, logique qui peut être soutenue par toute la force que conserve l'État en Guinée, dans un contexte particulièrement favorable au niveau sous-régional comme au niveau international, avec une croissance des investissements miniers, une fragilisation de la norme démocratique en Afrique de l'Ouest comme à l'échelle mondiale et une accentuation de la multipolarisation dans l'espace diplomatique, ce qui permet d'accroître le nombre de leviers dont disposent les régimes en place à l'échelle internationale. Compte tenu de la force de l'État guinéen, il est à craindre qu'une fois encore cette refermeture ne trouve d'autre sortie que les jeux factionnels au sein même de l'armée.

La Guinée semble devoir continuer ses oscillations entre un autoritarisme électoral qui se revendique d'une légitimité électorale qui est d'emblée fragile et qui s'use vite, et un autoritarisme militaire qui se veut et se légitime comme « transitoire », chaque autoritarisme tentant de se légitimer comme solution à l'autre. Faut-il penser qu'un cycle se met ainsi en place ? L'exigence citoyenne qui, avec le FNDC, continue de se consolider, dans la rue mais aussi dans l'espace virtuel des médias et des réseaux sociaux, et qui enracine une critique de plus en plus nourrie des deux autoritarismes guinéens peut-elle briser les structures qui déterminent ce cycle ?

Vincent Foucher
CNRS,
Sciences Po Bordeaux,
Les Afriques dans le monde (LAM)